

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 13  
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 03 mars 2023  
Convocation affichée le : 03 mars 2023  
Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Marie-Christine NOSLAND — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Franck SAMSON

Virginie ROBIOU a été désigné secrétaire de séance.

<b>Délibération</b> <b>2023/15</b>	<b>Révision du contrat de location de la salle polyvalente</b> <b>Modification du règlement intérieur Article V.4 Tarifs</b>
---------------------------------------	---

En vue de l'augmentation des tarifs de l'EDF, il confie d'augmenter le tarif du kWh, actuellement au tarif de 0.20 €/Kwh.

Après s'être fait présenté la modification des modalités de règlement ci-dessous

**Article V.4 – Tarifs**

<b>Forfait location</b>	<b>Résidents SAINT-THUAL</b>	<b>Extérieurs ou Associations hors commune</b>
<b>Week-end Du samedi 09h00 au dimanche 17h00</b>	250,00 €	375,00 €
<b>Journée 09h00-18h00</b>	175 € avec cuisine 125 € sans cuisine	250 € avec cuisine 200 € sans cuisine
<b>Réception post-mariage ou enterrement dans la commune (4 heures)</b>	50,00 €	75,00 €

Au-delà de 2 locations dans l'année pour une même personne résidant dans la commune, le tarif hors commune est appliqué. Pour les associations communales se référer au document « convention de mise à disposition ».

A ce forfait locatif, s'ajoute les consommations électriques soit 0.22 €/ KWh

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 7 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE, 3 ABSTENTIONS

Le Conseil municipal décide :

- AUTORISE Monsieur Le Maire a faire modifier le règlement intérieur

**SIGNATURES**

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Virginie Robiou', written over a faint circular stamp.

Virginie ROBIOU